

# LA LETTRE DU MAIRE

## de Solesmes



Publication trimestrielle - n° 43- mars 2012

### Edito de Roger SERVER

Depuis le départ à la retraite de Monsieur Eugène Paillard voilà déjà 25 ans la commune ne compte plus de garde-champêtre puisque maintenant la règle est de mettre en place des policiers municipaux. Cela suppose de réussir un examen national très exigeant et une petite commune comme Solesmes n'a pas besoin d'un temps plein pour ce type de poste.

Par contre la mise en place d'une zone bleue, rue Marchande, suppose un contrôle systématique des véhicules et des disques de stationnement le long de cette artère. Nous avons dû demander à cet effet au Procureur de la République, une agrémentation au Tribunal de Grande Instance du Mans, puis une assermentation de Daniel Leroy, responsable de notre service technique communal. Il a reçu cet accord de la part du Tribunal de Grande Instance du Mans le 17 novembre 2011. En conséquence de quoi cet employé communal est désormais habilité à dresser des procès verbaux pour stationnement illégal sur la commune. Il est donc important que chacun sur Solesmes respecte la signalétique et la zone à stationnement réglementé. Daniel Leroy pourra infliger des amendes grâce à un carnet à souches. Elles seront transmises immédiatement aux services fiscaux de Sablé. Inutile donc de venir se plaindre en mairie ! Je précise que ces recettes ne seront pas au bénéfice de la commune.

Bien entendu je ne souhaite pas pour ma part voir se multiplier les amendes mais voir les véhicules respecter les règles de circulation et de stationnement. En service, Daniel Leroy, appelé alors A.S.V.P. (Agent de Sécurité de la Voie Publique) sera reconnaissable par une tenue identifiable.

### ACHAT DU JARDIN DE LA MAISON BOULAY



Depuis la construction de la mairie actuelle, les responsables municipaux avaient envisagé la possibilité, lorsque les circonstances le permettraient, de l'achat du jardin derrière le bâtiment. De plus un passage vers la place Dom Guéranger existe. La vente de la propriété en deux lots, la maison étant achetée par un tiers, a donc permis au Conseil municipal de décider de se porter acquéreur de ce jardin qui donnera une perspective à la grande salle communale et sera aménagé.

### L'IMPRO EST DÉSORMAIS COMMUNAL

Les locaux proches de la salle des fêtes ont été transférés route de Sablé par l'APEI. Désormais ils sont propriété de la commune qui mettra à disposition peu à peu ces différents bâtiments à des associations communales. René Trottier y réfléchit et fera des propositions au Conseil municipal.



## CONFIRMATION DE LA RÉNOVATION DE LA SALLE DES FÊTES

Une commission du Conseil travaille d'arrache pied sur ces travaux et sur le matériel à remplacer. Il est vrai qu'après 30 ans d'un fonctionnement intensif il était temps de redonner « un coup de jeune » à ces locaux. Peinture, parquet, cuisine, issues, scène, équipement sono, mobilier et entrée seront rénovés. Beaucoup de comparaisons de devis et de travail technique à effectuer rapidement pour que les travaux puissent être achevés comme promis avant fin juillet et que les solesmiens retrouvent la salle des fêtes plus agréable et fonctionnelle à la rentrée.

## ÉCLAIRAGE PUBLIC DE LA ROUTE DE CHAILLOT

France Télécom a tardé à nous donner son accord malgré plusieurs rappels mais l'étude se poursuit. Pas d'impatience, les travaux de la première tranche sont bien prévus pour cette année.

## ENFOUISSEMENT DES LIGNES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES

A l'initiative du Conseil Général et d'ERDF des travaux d'enfouissement des réseaux électriques et téléphoniques sur la route Départementale 138 vers Sablé et sur le chemin de la Sénotière vont faire disparaître tous les fils aériens à l'entrée du village. La commune participera à ces travaux qui seront subventionnés à 70% pour les lignes électriques et à 30% pour le téléphone. Simultanément, le passage d'un câble optique dans la tranchée a permis le « dégroupage ». De plus il est prévu que le Conseil Général reprenne au cours de l'année, le revêtement de la chaussée sur la rue Jules Alain.

## RALENTISSEUR EN HAUT DE LA RUE ANGEVINE

A la demande de nombreux usagers la sécurité de la sortie du parking du stade va être revue compte tenu de la vitesse excessive des véhicules en haut de la rue Angevine près du rond-point de la Butte. En définitive un ralentisseur sera installé complétant ainsi celui existant plus bas.

## DÉFIBRILLATEUR

Nous avons installé un premier défibrillateur à Bellevue sur le mur côté parking de la salle Enjubault à usage des utilisateurs du stade et des associations fréquentant les différents locaux ou la salle des fêtes. Une formation par la Croix Rouge pour les volontaires aura lieu le mardi 24 avril à 20 h 30. N'hésitez pas à vous inscrire à la mairie. Cette initiation pourrait être utile un jour et sauver une vie !

## NOUVELLE PROCÉDURE POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

La société Plactic Omnium est chargée, après enquête auprès de chacun d'entre vous, de distribuer les nouveaux bacs gratuits d'ici à la fin juin 2012. Cela entrainera la mise en place de nouvelles tournées dès le mois d'octobre dont celles tous les 15 jours concernant les papiers, les plastiques et les emballages. Seuls les verres continueront à être collectés en conteneurs. Des factures semestrielles à la levée seront établies pour chaque ménage de la commune.

## EN BREF... EN BREF ... EN BREF ... EN BREF ... EN BRE

**DATES DES ÉLECTIONS** : L'élection Présidentielle aura lieu les dimanches 22 avril et 6 mai 2012 et les Législatives les 10 et 17 juin prochains. Si vous donnez procuration à un tiers de la commune prévoyez vos démarches à l'avance auprès de la gendarmerie de Sablé.

**NOUVEAU BUREAU DU CLUB DES RETRAITÉS** Madame Jacqueline Davière est devenue présidente avec Madame Chantal Maignan comme vice-présidente, M. Gérard Blu est devenu secrétaire et Mme Nicole David trésorière.

**CHIENS ERRANTS DANGER** Beaucoup de plaintes encore sur les chiens qui divaguent ou qui aboient de façon excessive. Les voisins des propriétaires d'animaux ont aussi droit au calme!

## A.D.S.L. : DÉGROUPEMENT



*Avec l'arrivée de la fibre optique, les maires de Solesmes et Juigné voient la vie en 3D !*

**LE COMITE DES FÊTES A 50 ANS** Une fête aura lieu le 29 septembre à laquelle les solesmiens seront associés.

**POPULATION DE SOLESMES** Nous sommes officiellement 1434 habitants recensés au 1er janvier 2012.